

VACANCE DE POSTE

L'administration communale de Roeser se propose d'engager

1 COORDINATEUR SPORTIF (M/F)

Degré d'occupation : 100% (40 heures/semaine)

L'intéressé(e) sera engagé(e) à durée indéterminée sous le statut du salarié à tâche intellectuelle.

Le coordinateur est engagé par la commune de Roeser, mais travaillera sur base conventionnelle également pour les communes de Frisange et Weiler-la-Tour.

Responsabilités :

- élaboration d'un plan communal/intercommunal « Sports » en concertation avec tous les acteurs : associations sportives, école fondamentale, maison relais, maison des jeunes, club senior, piscine intercommunale,...
- conseil et assistance lors du planning de nouvelles infrastructures sportives et recensement des besoins ;
- veiller à une meilleure utilisation des installations sportives publiques existantes (p.ex. : terrains multi-sport,...) ;
- offres sportives physiques pour les plus jeunes (0-6 ans) et les plus âgés (jusqu'à 99 ans) (p.ex. : gymnastique bébés-grands-parents) ;
- échange régulier avec l'ENEPS ;
- création d'offres sportives supplémentaires et alternatives ;
- promouvoir le sport-loisir, surtout pour les adolescents non-licenciés ;
- coordination de tous les événements sportifs et activités des associations comme p.ex. Fit Réiser ;
- organisation des cours informatifs (p.ex. : nutrition alimentaire, prévention des blessures sportives,...).

Exigences obligatoires :

Seront admis à concourir sur le poste du coordinateur sportif les candidats qui :

- sont détenteurs, soit du diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires, soit d'un diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires techniques division de la formation administrative, soit d'un certificat y assimilé portant sur des études reconnues équivalentes par le Ministre de l'Education Nationale ;

ou les candidats qui :

- sont détenteurs d'un grade ou diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur reconnu par l'Etat du siège de l'établissement et sanctionnant l'accomplissement avec succès d'un bachelor ou de son équivalent.

Profil souhaité :

Le candidat est issu du milieu sportif ou apporte une expérience sportive en tant qu'encadrant ou entraîneur. Toute qualification éventuelle supplémentaire dans ce domaine peut constituer un avantage.

Pièces à joindre à la demande :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae avec photo récente ;
- un extrait de l'acte de naissance ;
- une copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité ;
- un extrait récent du casier judiciaire (bulletin n° 3) ;
- une copie du certificat ou diplôme d'études requis.

Les candidats sont invités à adresser leur demande au collège des bourgmestre et échevins pour le 25 juin 2021 au plus tard à l'adresse suivante :

Administration communale de Roeser
40, Grand-rue
L-3394 Roeser

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

Roeser, le 12 juin 2021
Le collège des bourgmestre et échevins,
Tom Jungen, Erny Strecker, Edy Reding